

Groupe de Recherche en Économie et Développement International

Cahier de recherche / Working Paper
06-17

Pauvreté, croissance et redistribution en Haïti

Dorothée Boccanfuso

Alex Siméon



UNIVERSITÉ DE
SHERBROOKE

Pauvreté, croissance et redistribution en Haïti¹

Dorothée Boccanfuso² et Alex Siméon³

Juillet 2006

Résumé

Considérant sa situation en terme de pauvreté, Haïti figure parmi les pays bénéficiant des programmes des *Objectifs du millénaire pour le développement* (OMD). Quelques études ont en effet montré ces dernières années, qu'Haïti était un pays pauvre et très inégalitaire. Cependant, ces travaux présentent la particularité commune de traiter la pauvreté indépendamment de l'inégalité. Or, certains auteurs ont montré que l'inégalité était susceptible d'aggraver la pauvreté, même en situation de croissance économique. Aussi, la décomposition de la variation de la pauvreté en composantes croissance et inégalité reste un aspect inexploré en Haïti. En effet, la situation de pauvreté en Haïti s'explique-t-elle par un déficit de croissance ou par une forte inégalité dans la distribution des revenus? L'objectif de cet article est précisément de décomposer la variation de la pauvreté haïtienne en composantes croissance et inégalité entre 1986/1987 et 1999/2000. Nous montrons qu'en Haïti la variation de la pauvreté est due, en général, aux effets favorables de la composante « croissance » et aux effets défavorables de la composante « inégalité ».

Mots-clés : décomposition, pauvreté, croissance, inégalité, Haïti, Shapley.

Code JEL : F43, I32, R11, O54

¹ Les auteurs remercient Nathalie Brisson-Lamaute de l'Institut haïtien de statistique et d'informatique (IHSI) et du PNUD-Haïti pour sa coopération à l'acquisition des données et le Groupe de recherche en économie et développement international (GRÉDI) pour les subventions accordées à l'étude.

² Département d'Économie et GRÉDI, Université de Sherbrooke, 2500, boulevard de l'Université, Sherbrooke, Québec, J1K 2R1 : Dorothee.Boccanfuso@Usherbrooke.ca.

³ Département d'Économie et GRÉDI, Université de Sherbrooke, 2500, boulevard de l'Université, Sherbrooke, Québec, J1K 2R1: simeon_alex@yahoo.fr.

I. Introduction

Vu sous l'aspect des capacités, le concept de pauvreté est souvent perçu comme un état d'insuffisance ou de privation, eu égard à la satisfaction des besoins fondamentaux. Mais au-delà de cette acception, la pauvreté peut être aussi considérée comme la résultante d'un ensemble de composantes interagissant et regroupées en deux principales : la croissance et l'inégalité. De façon générale, le rapport mondial du PNUD (2005) considère l'inégalité comme la principale cause du sous-développement humain dans le monde, en raison de son effet démultiplicateur sur la croissance économique. Ce rapport souligne la nécessité d'orienter la croissance vers les pauvres, mais l'enjeu est de savoir s'il faut sacrifier de la croissance pour diminuer les inégalités ou, à l'inverse, favoriser la croissance au prix d'une aggravation des inégalités. De façon spécifique, les résultats de certaines études récentes montrent l'importance d'un tel débat. Ferreira (1996), dans son article sur la pauvreté et l'inégalité en milieu rural en Tanzanie, a montré qu'un programme d'ajustement structurel réalisé dans ce pays a eu pour résultats un accroissement considérable des revenus dans les régions rurales entre 1983 et 1991, mais aussi une progression parallèle de l'inégalité, l'indice de Gini passant de 0,52 à 0,72 au cours de la période. Boccanfuso et Kaboré (2004), dans leur article paru sur la croissance, l'inégalité et la pauvreté dans les années 1990 au Burkina Faso et au Sénégal, ont montré que toute croissance du niveau moyen des revenus ou des dépenses n'entraîne pas nécessairement une réduction de la pauvreté et qu'il est même possible d'assister à une aggravation de la pauvreté si cette croissance ne compense pas la croissance conjointe du seuil de pauvreté (cas du Burkina Faso).

Dans le cas haïtien, quelques études ont aussi touché de près ou de loin les questions de pauvreté et d'inégalité. Doura (2001) affirme qu'*«Haïti est une société duale, fondée sur la propriété privée des moyens de production et qui s'organise sur deux pôles : d'une part, une minorité représentant à peine 4% de la population et qui détient plus de 66% des richesses du pays et qui devient de plus en plus riche et, d'autre part, la majorité vivant dans une extrême pauvreté»*. Lockwood et Pedersen (2001) ont trouvé des taux de pauvreté de 59% en 1986/1987 et 48% en 1999/2000 au niveau de la population, mais un changement très peu sensible de l'inégalité globale, même si l'inégalité économique a augmenté d'environ 21% au niveau des secteurs urbains autre que la zone métropolitaine. Brisson-Lamaute (2002) analysant l'économie des transferts privés en Haïti, a souligné que les transferts externes favorisent, en particulier, des sorties massives de la pauvreté relative, mais contribuent à l'émergence de nouvelles inégalités, vu les disparités importantes découlant même de l'origine des transferts. Le PNUD (2004) a montré que 67% de la population rurale haïtienne vit dans une extrême pauvreté, sur la base d'un

revenu d'un dollar américain par personne et par jour. Il a aussi révélé des inégalités de revenus importantes entre et au sein des zones urbaines et rurales que confirme un coefficient de Gini de 0,65. Egset et Sletten (2004) ont aussi utilisé des lignes de pauvreté de \$1 et \$2 *per capita* et par jour pour montrer que 76% des Haïtiens sont pauvres et que 56% vivent dans l'extrême pauvreté, cette dernière étant essentiellement un phénomène rural. Ils ont conclu qu'Haïti est non seulement le pays le plus pauvre d'Amérique Latine, mais aussi le pays de la région où l'inégalité de revenu est la plus élevée. Jadotte (2004) a montré, qu'en général, l'inégalité est moins importante dans le secteur rural que dans la zone urbaine, alors que l'indigence et la pauvreté sont plus aiguës en zone rurale. Plus récemment, Boccanfuso et Siméon (2006) ont étudié la dynamique de la pauvreté en Haïti, mais n'ont pas abordé la question de l'inégalité. Ils ont trouvé une baisse de la pauvreté entre 1986/1987 et 1999/2000, avec cependant une persistance importante du phénomène. Ils ont aussi montré que le milieu de résidence et l'appartenance à certaines catégories socioprofessionnelles constituent les deux principaux facteurs influençant cette pauvreté.

Mis à part ce dernier papier traitant uniquement la pauvreté et de ses déterminants, ces études ont pu montrer, chacune à leur façon, qu'Haïti est un pays à la fois pauvre et inégalitaire. Mais, elles traitent toutes la pauvreté indépendamment de l'inégalité qui constitue, au contraire, une composante de la pauvreté, capable de l'accentuer même en situation de croissance économique. Ainsi, nous nous demandons si le niveau de la pauvreté en Haïti trouve son explication dans l'approche traditionnelle de la décroissance économique ou s'il est plutôt le résultat d'une redistribution trop inégalitaire des revenus ou des dépenses de consommation. En d'autres termes, quelles sont les contributions de la croissance et de l'inégalité dans l'explication de la variation de la pauvreté en Haïti? L'objectif de cet article est précisément de décomposer la variation de la pauvreté haïtienne en une composante croissance et en une composante inégalité, par la méthode dynamique de Shorrocks (1999), basée sur la valeur de Shapley (1953).

Nous espérons que cet article permettra de mieux comprendre la problématique de la pauvreté en Haïti, vue plutôt sous l'angle de ses composantes croissance et inégalité. Nous croyons surtout qu'elle saura aider les intervenants nationaux et internationaux à mieux concevoir les politiques et les stratégies de réduction de la pauvreté en Haïti à moyen et à long termes, notamment dans le cadre des *Objectifs du millénaire pour le développement*. Le texte s'organise en trois parties. Une première partie présente la méthodologie ainsi que les données utilisées ; dans la deuxième, nous présentons les résultats et dans une dernière section, nous rapportons les principales conclusions de l'étude et quelques recommandations de politiques.

II. Concepts, méthodes et sources des données

Les analyses de pauvreté peuvent être conduites en considérant sa dimension monétaire ou non monétaire. Dans le cas d'Haïti, Boccanfuso et Siméon (2006) ont évoqué des raisons pouvant amener à privilégier la première, plutôt que la deuxième. Ils ont notamment souligné le fait que la pauvreté non monétaire peut être une conséquence de la pauvreté monétaire. Ils ont aussi présenté des méthodes d'analyse de pauvreté. Leur démarche consistait essentiellement à choisir un indicateur monétaire de bien-être, des seuils et des indices de pauvreté et à procéder à des tests de robustesse des changements de pauvreté observée dans le temps et l'espace⁴.

Nous présentons dans cette section les méthodes d'analyse de l'inégalité et de décomposition de la variation de la pauvreté en ses composantes. Contrairement aux mesures de la pauvreté, les mesures de l'inégalité ne tiennent pas compte d'un seuil. Elles sont plutôt définies sur l'ensemble de la population et font ainsi de l'inégalité un concept plus large que la pauvreté. Il existe dans la littérature plusieurs mesures de l'inégalité. Parmi l'ensemble des mesures existantes, nous avons choisi de nous concentrer dans le cadre de notre recherche, sur les plus usitées, à savoir la courbe de Lorenz (1905) et l'indice de Gini (1921).

2.1 Courbe de Lorenz

La courbe de Lorenz met en relation le cumul de la population et celui de la mesure de niveau de vie (revenus ou dépenses). Elle permet donc de visualiser et comparer les inégalités en terme de niveaux de vie. Si nous désignons par p le rang de l'individu dans la population, $Q(p)$ le niveau de vie de l'individu étant donné son rang et μ la moyenne de la distribution du niveau de vie, la courbe de Lorenz peut s'exprimer comme suit :

$$L(p) = \frac{1}{\mu} \int_0^p Q(q) dq, \quad (1)$$

où $L(p)$ est le pourcentage cumulatif du total des niveaux de vie détenu par une proportion cumulative p de la population, sachant que les individus sont ordonnés en ordre croissant selon leur propre niveau de vie (Duclos et Araar, 2006).

Les mesures d'inégalité de base peuvent alors être obtenues à partir du graphique de la courbe de Lorenz. La portion du niveau de vie agrégé détenue par une proportion p de la population la plus pauvre (le bas de la distribution) est donnée par $L(p)$; plus cette portion sera élevée, plus la distribution des niveaux de vie sera équitable. La portion du niveau de vie agrégé détenue par la proportion p la plus riche de la population (le plus haut de la distribution) est alors donnée par $1 - L(p)$; plus cette portion sera élevée, moins la distribution sera considérée comme équitable.

⁴Cette étude utilisait les données de deux Enquêtes consommation-budget des ménages haïtiens (ECBM) réalisées en 1986/1987 et 1999/2000.

2.2 Indice de Gini

Un grand nombre d'expressions mathématiques ont été proposées pour l'indice de Gini⁵. Mais la plus simple à utiliser est fondée sur la covariance entre la mesure de bien-être d'un individu ou d'un ménage et le rang que cet individu ou ce ménage occupe dans la distribution de cette mesure. Duclos et Araar (2006) montrent que la classe des indices d'inégalité de Gini (notée S-Gini) peut s'exprimer de la façon suivante :

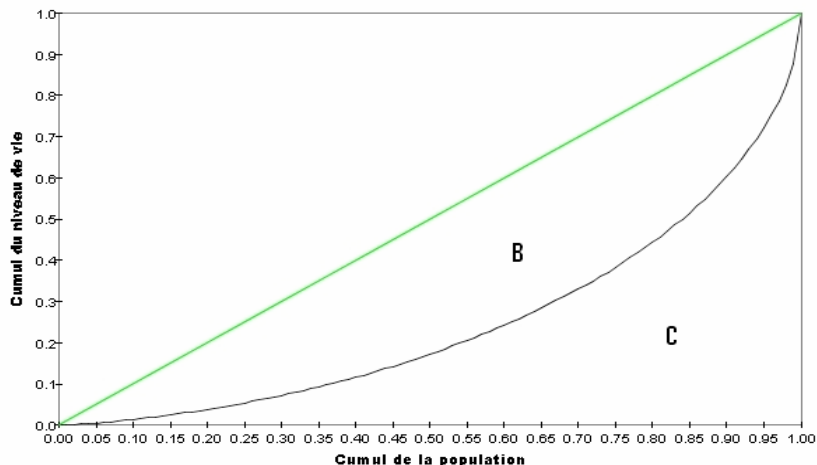
$$I(\rho) = \frac{-\text{cov}[Q(p), \rho(1-p)^{(\rho-1)}]}{\mu}, \text{ avec } \rho \geq 1, \quad (2)$$

où ρ est un paramètre d'aversion à l'inégalité. Plus la valeur de ρ augmente, plus l'accent est mis sur la partie inférieure de la distribution, donc sur la situation des plus pauvres de la population. Pour $\rho = 2$, nous obtenons l'indice de Gini standard calculé comme suit :

$$I(\rho = 2) = \frac{2\text{cov}[Q(p), p]}{\mu} \quad (3)$$

L'indice de Gini varie entre 0 (égalité complète) et 1 (inégalité totale). Il est représenté graphiquement par la surface comprise entre la courbe de Lorenz et la ligne d'égalité (B). Une illustration est fournie par le Graphique II-1 :

Graphique II-1 : Relation entre la courbe de Lorenz et l'indice de Gini



Sources : Simulation faite par les auteurs à partir de l'ECBM 1986/1987

Si le niveau de vie est distribué de manière équitable, la courbe de Lorenz et la ligne d'égalité absolue se confondent et l'indice de Gini est alors égal à 0. Cependant, si l'un des individus reçoit tout le niveau de vie (tout le revenu par exemple), la courbe de Lorenz se confond avec les axes et l'indice de Gini est égal à 1. L'indice de Gini se révèle ainsi le plus couramment utilisé pour ces facilités d'interprétations statistiques et graphiques qu'il offre avec la courbe de Lorenz.

⁵ Voir Yitzhaki (1998) pour plus de détails.

Cependant, l'un des inconvénients qu'il présente est qu'il n'est pas décomposable. Autrement dit, l'indice de Gini d'une société n'est pas égal à la somme des indices Gini de ses sous-groupes et des inégalités intergroupes, en raison de la présence d'un résidu.

Dans cet article, nous privilégions cependant l'indice de Gini pour les facilités d'interprétations statistiques et graphiques qu'il offre avec la courbe de Lorenz⁶.

2.3 Décomposition de la variation de la pauvreté : les principales méthodes

La littérature présente plusieurs méthodes de décomposition de la variation de la pauvreté. Nous présentons ici un survol des principales méthodes utilisées qui diffèrent non seulement au niveau conceptuel, mais aussi suivant que l'analyse porte sur l'aspect statique ou dynamique de la variation de la pauvreté.

2.3.1 Approche statique de Kakwani

L'approche statique de Kakwani (1993) propose une décomposition de la pauvreté en composantes croissance et redistribution. Pour une ligne de pauvreté donnée, l'auteur considère que la variation de la pauvreté est la somme de deux effets inverses : un effet de croissance pure (effet négatif sur le taux de pauvreté lorsque les inégalités restent inchangées) et un effet d'inégalité (effet positif lorsque le revenu moyen est invariant)⁷. Sa démarche consiste à dériver les élasticités de la pauvreté par rapport au revenu moyen et à l'inégalité, mesurée à l'aide de l'indice de Gini. Ces élasticités, mesurées elles-mêmes à partir de la courbe de Lorenz, permettent d'estimer les variations de la pauvreté dues à la fois aux changements de revenu et à ceux de l'indice de Gini. Malgré la simplicité de l'approche, un des inconvénients de cette méthode est qu'elle ne permet pas de prendre en compte, vu son caractère statique, l'aspect temporel de la variation de la pauvreté.

2.3.2 Approche dynamique de Datt et Ravallion

La méthode dynamique de Datt et Ravallion (1992) permet de décomposer la variation de la pauvreté de façon à évaluer le poids de chacune de ses composantes. Cette approche exprime le niveau de pauvreté en fonction du revenu moyen et de la courbe de Lorenz, compte tenu d'un seuil fixe de pauvreté. Elle décompose la variation de la pauvreté en trois composantes : une composante croissance qui évalue le changement de la pauvreté qui serait obtenu si la courbe de Lorenz n'était pas modifiée; une composante redistribution appréciant le changement de la pauvreté imputable à une variation de la courbe de Lorenz, lorsque le revenu moyen est constant

⁶ Notons aussi que les mesures de pauvreté et d'inégalité ont été déterminées à l'aide du logiciel DAD, Distributional Analysis-Analyse Distributive, développé par Duclos, Araar et Fortin (2005) et disponible à l'adresse suivante : <http://www.pep-net.org>. Voir l'article de Zhang (2003) portant sur ce logiciel.

⁷ Effet de croissance négatif, c'est-à-dire va en sens contraire de l'accroissement de la pauvreté et effet d'inégalité positif, c'est-à-dire dans le même sens que l'accroissement de la pauvreté.

et enfin un résidu mesurant l'interaction entre les effets de la croissance et ceux de la redistribution, quel que soit le choix des dates de référence. Le principal inconvénient de cette approche est la présence du résidu dont l'ampleur peut se révéler très importante. Ceci signifie que les effets des variables/composantes non prises en compte par cette méthode peuvent contribuer à mieux expliquer la variation de la pauvreté, alors qu'elle s'attache fondamentalement à étudier la contribution de la croissance et de la redistribution.

2.3.3 Approche dynamique de Kakwani

Kakwani (1997) propose deux variantes de la décomposition de la pauvreté permettant de corriger les inconvénients des deux premières méthodes. La première consiste en une décomposition des indices FGT afin de mesurer les changements dans la pauvreté entre plusieurs périodes. La seconde méthode de décomposition de la pauvreté éliminant le résidu de Datt et Ravallion considère la somme des effets moyens de croissance et d'inégalité égale au changement total dans la pauvreté.

Si nous désignons par θ_{ij} la variation de la pauvreté entre deux périodes i et j , G_{ij} la variation de la croissance et I_{ij} celle de l'inégalité, nous pouvons alors exprimer θ_{ij} de la façon suivante :

$$\theta_{ij} = f(G_{ij}, I_{ij}) \quad (4)$$

Selon Kakwani, la fonction $f(.)$ peut prendre trois formes différentes qu'il soumet à l'énoncé de trois axiomes, raison pour laquelle son approche est souvent citée comme étant axiomatique, contrairement aux autres méthodes⁸.

2.3.4 Méthode dynamique de Shorrocks

La méthode dynamique de Shorrocks (1999) est basée sur le problème général de décomposition de Shapley (1953). Elle étudie la contribution de la croissance G et celle de la redistribution R dans la variation ΔP de la pauvreté que nous pouvons écrire de la façon suivante :

$$\Delta P = C_G^S + C_R^S \quad (5)$$

avec

$$C_G^S = \frac{1}{2} [P(\mu_2, L_2) - P(\mu_1, L_2) + P(\mu_2, L_1) - P(\mu_1, L_1)] \quad (6)$$

$$C_R^S = \frac{1}{2} [P(\mu_2, L_2) - P(\mu_2, L_1) + P(\mu_1, L_2) - P(\mu_1, L_1)] \quad (7)$$

où μ_t est le revenu moyen, L_t la courbe de Lorenz pour les périodes $t = 1, 2$, facteur du niveau de pauvreté $P(\mu_t, L_t)$ calculé à partir d'un seuil fixe de pauvreté.

⁸ Kaboré (2001) rappelle les énoncés de ces axiomes et présente une comparaison détaillée de chacune des approches.

Selon la règle de Shapley, la contribution du facteur « croissance » est la moyenne de deux éléments : (i) la variation de la mesure de pauvreté si l'inégalité est fixe, égale à celle de la période 1 et (ii) la variation de la mesure de pauvreté si l'inégalité est fixe, égale à celle de la période 2. La contribution du facteur « inégalité » est aussi la moyenne de deux éléments : (i) la variation de la mesure de pauvreté si le revenu moyen est fixe, égal à celui de la période 1 et (ii) la variation de la mesure de pauvreté si le revenu moyen est fixe, égal à celui de la période 2 (Mededji et *al.*, 2001). Précisons enfin que la décomposition proposée par Shorrocks (1999) fournit des résultats similaires à celle de Kakwani (1997) qui en constitue, en fait, un cas particulier. Cependant, elle permet en plus de faire des ciblage en terme de transferts de revenus aux pauvres. C'est donc cette dernière méthode que nous avons choisi d'appliquer dans cet article.

2.4 Les données haïtiennes

Cet article utilise les bases de données des deux Enquêtes consommation-budget des ménages haïtiens (ECBM). La première, conduite en 1986-1987, a concerné 2 079 ménages. Elle a été réalisée conjointement par l'Institut haïtien de statistique et d'informatique (IHSI) et l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID). Elle bénéficiait du soutien technique du Bureau du recensement, du Centre de recherche agricole et de développement (CARD) de l'Université de Iowa et du Département de l'agriculture des États-Unis d'Amérique. La deuxième, réalisée en 1999-2000, porte sur 4 751 ménages. Elle a été conduite par l'IHSI avec l'appui financier du gouvernement haïtien, de la Banque de la république d'Haïti (BRH), du PNUD et de l'appui technique de l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) de la France, à travers la Mission de la coopération française en Haïti. Précisons enfin que ces enquêtes ont bénéficié d'un processus d'échantillonnage permettant la représentativité à l'échelle nationale. Nous utilisons également des données macro-économiques constituées essentiellement des Indices des prix à la consommation (IPC) et des comptes nationaux d'Haïti (1986-2004).

III. Résultats

L'objectif de cet article étant la décomposition de la variation de la pauvreté en ses composantes croissance et inégalité, il est nécessaire de rappeler comment la pauvreté et l'inégalité ont évolué entre 1986/1987 et 1999/2000.

3.1 Dynamique de la pauvreté

Notre point de départ concernant la dynamique de la pauvreté reprend les principaux résultats trouvés par Boccanfuso et Siméon (2006). Notons d'abord que cette étude a utilisé les dépenses annuelles de consommation comme indicateur monétaire de bien-être et les seuils de pauvreté

calculés par Lockwood et Pedersen (2001) ramenés en gourdes/équivalent adulte/an⁹. Ces seuils ont ainsi été estimés à 12 941 et 8 311 gourdes/équivalent adulte/an, respectivement pour 1986/1987 et 1999/2000. L'étude a privilégié la classe d'indices décomposables FGT, développés par Foster, Greer et Thorbecke (1984) et les tests de dominance stochastique pour vérifier la robustesse des changements de pauvreté observée dans le temps et l'espace. Les analyses ont ensuite été faites au niveau national et sectoriel en retenant notamment la situation spatiale des ménages (départements/régions, milieux de résidence) et les catégories socioprofessionnelles des chefs de ménages¹⁰. Dans l'ensemble, les résultats ont montré une baisse de la pauvreté au sein de la population haïtienne entre 1986/1987 et 1999/2000, tant au niveau national que sectoriel, à l'exception de la région de Port-au-Prince pour laquelle l'incidence de la pauvreté a augmenté de 3% dans la population. Sur le plan national, l'incidence de la pauvreté, par exemple, a diminué de 57% à 39% au niveau des ménages et de 60% à 47% du côté de la population. Du point de vue sectoriel, cette baisse de pauvreté est surtout perceptible en milieu rural, l'indice FGT₀ passant de 93% à 45% au niveau des ménages et de 95% à 55% du côté de la population et pour les ménages dirigés par les travailleurs agricoles, l'indice FGT₀ passant de 85% à 29%.

Par ailleurs, la décomposition de Shapley exige d'utiliser une seule ligne de pauvreté. Nous utilisons la ligne de pauvreté de 1999/2000, soit 8 311 gourdes/équivalent adulte/an. Aussi, les changements de pauvreté obtenus dans ce papier ne coïncident pas fidèlement avec ceux présentés par Boccanfuso et Siméon (2006)¹¹. Néanmoins, le sens des variations de pauvreté reste sensiblement le même, à l'exception des autres villes urbaines lorsque la ligne de 1986/1987 est utilisée. Sur le plan national, l'incidence de la pauvreté varie, cette fois-ci, de 68% à 39% du côté des ménages et de 71% à 47% au niveau de la population, soit des baisses respectives de 29% et de 24% (Tableau B-1). Sur le plan régional, les baisses de pauvreté sont plus importantes dans le sud et les autres départements, l'incidence de la pauvreté passant respectivement de 79% à 38% et de 73% à 32% au niveau des ménages, de 83% à 47% et de 76% à 39% du côté de la population. Par contre, à Port-au-Prince, la pauvreté s'est davantage aggravée, l'indice FGT₀ passant de 19% à 42% dans les ménages et de 21% à 50% dans la population. Concernant le milieu de résidence

⁹ La démarche a consisté à appliquer aux ménages haïtiens l'échelle d'équivalence de l'Organisation pour la coopération et le développement économique (OCDE) et à utiliser l'Indice des prix à la consommation (IPC) pour exprimer les indicateurs de 1986/1987 (dépenses de consommation, seuil de pauvreté) à leur niveau de 1999/2000.

¹⁰ Ceci est dû aux insuffisances d'informations de la base de données de 1986/1987 sur les caractéristiques des ménages.

¹¹ Précisons que si Boccanfuso et Siméon (2006) avaient utilisé le rapport des seuils comme déflateur, ces différences dans l'analyse de la dynamique de la pauvreté seraient inexistantes. De plus, les résultats des tests de dominance stochastique permettent d'accepter ces différences dans les résultats.

et la catégorie socioprofessionnelle du chef de ménage, les baisses les plus importantes sont encore enregistrées en zone rurale et du côté des ménages dirigés par les travailleurs agricoles, l'indice FGT_0 passant, dans cet ordre, de 80% à 45% et de 71% à 29%. Ce sont ces variations de pauvreté que nous décomposerons en composantes croissance et redistribution. Mais qu'en est-il de la dynamique au niveau des inégalités?

3.2 Dynamique de l'inégalité

Sur le plan national, l'inégalité n'a pas véritablement évolué dans le temps, l'indice de Gini étant à peu près égal à 0,50 pour les deux périodes, au niveau des ménages et de la population (Tableau III-1).

Tableau III-1 : Variation de l'inégalité en Haïti

Périodes	1986/1987	1999/2000	1986/1987	1999/2000
	Ménages		Population	
National	0,51	0,50	0,50	0,49
Département/région				
Nord	0,48	0,45	0,48	0,43
Ouest (sans P-au-P)	0,49	0,46	0,51	0,45
Sud	0,48	0,48	0,42	0,46
Port-au-Prince	0,38	0,38	0,36	0,38
Autres départements	0,46	0,53	0,43	0,52
Milieu de résidence				
Zone métropolitaine	0,44	0,6	0,4	0,58
Autres urbains	0,38	0,45	0,36	0,46
Rural	0,47	0,44	0,47	0,42
Catégories socioprofessionnelles du chef de ménage				
Agriculture	0,53	0,54	-	-
Services	0,56	0,42	-	-
Autres	0,54	0,4	-	-
Chômeurs/non spécifiés	0,43	0,49	-	-

Sources : Calculs effectués par les auteurs à partir des ECBM

Le test de dominance stochastique montre un croisement des courbes des deux distributions et ceci ne permet pas d'opiner sur l'aggravation ou l'atténuation de l'inégalité (Graphique A-1)¹². Cependant, la courbe de Lorenz indique bien que les inégalités ont été très fortes : les 50% les plus pauvres de la population consommaient environ 17,5% des dépenses totales en 1986/1987 et seulement 20% en 1999/2000, alors que les 10% les plus riches consommaient environ 39% de ces dépenses en 1986/1987 et 41% en 1999/2000 (Graphique A-2). Il est à noter que, dans l'ensemble, les dépenses de consommation des plus pauvres ont cru d'environ 2,5% et celles des plus riches d'environ 2%. Ce qui signifie que cette croissance semble avoir été légèrement plus

¹²Précisons que pour l'inégalité, les tests de dominance commencent à l'ordre 2 de manière à pouvoir comparer la variation des inégalités dans le temps (Duclos et Makdissi, 2001).

favorable aux pauvres et ceci pourra entraîner des conséquences positives sur la variation de la pauvreté.

Sur le plan départemental, nous observons une atténuation des inégalités dans le nord et l'ouest, une stabilité dans le sud et à Port-au-Prince, mais une accentuation dans les « autres départements », du côté des ménages. Par rapport à la population, les résultats montrent, au contraire, une aggravation des inégalités dans le sud et à Port-au-Prince. Par contre, cette dernière est la région où l'inégalité a été la moins élevée. L'inégalité a été, cependant, la plus forte dans l'ouest (Port-au-Prince non incluse) en 1986/1987 et dans les autres départements en 1999/2000. Les tests de dominance sont conformes à ces résultats, à l'exception de la région de Port-au-Prince pour laquelle il est difficile de trancher ; les deux courbes se croisent, puis se confondent (Graphique A-3 à Graphique A-7). En ce qui a trait au milieu de résidence, nous constatons une aggravation des inégalités, sauf en milieu rural, à la fois pour les ménages et la population. Ce milieu a été, cependant, le plus inégalitaire en 1986/1987; en 1999/2000, la tendance change aux dépens de la zone métropolitaine. Les résultats sont en accord avec les tests de dominance (Graphique A-8 à Graphique A-10). Finalement, par rapport à la catégorie socioprofessionnelle du chef de ménage, nous observons une accentuation des inégalités chez les travailleurs du secteur agricole et des chômeurs/non spécifiés, mais une atténuation du côté des travailleurs du secteur des services et des autres catégories de travailleurs. Ces résultats sont également cohérents avec ceux des tests de dominance (Graphique A-11 à Graphique A-14).

En résumé, contrairement aux résultats de la dynamique de la pauvreté, l'étude de l'inégalité a indiqué une certaine stabilité sur le plan national et, généralement, une aggravation du point de vue sectoriel. Nous avons aussi trouvé une croissance des dépenses de consommation d'environ 2% dans le groupe des plus riches et de 2,5% au rang des plus pauvres de la population. La question revient maintenant à savoir à quels niveaux la croissance et la redistribution de ces dépenses contribuent à la variation de la pauvreté. Comme indiqué dans la méthodologie, nous utilisons la méthode de décomposition proposée par Shorrocks (1999), basée sur la valeur de Shapley (1953) pour décomposer la variation de la pauvreté et étudier les effets de ses composantes.

3.3 *Décomposition de la variation de la pauvreté*

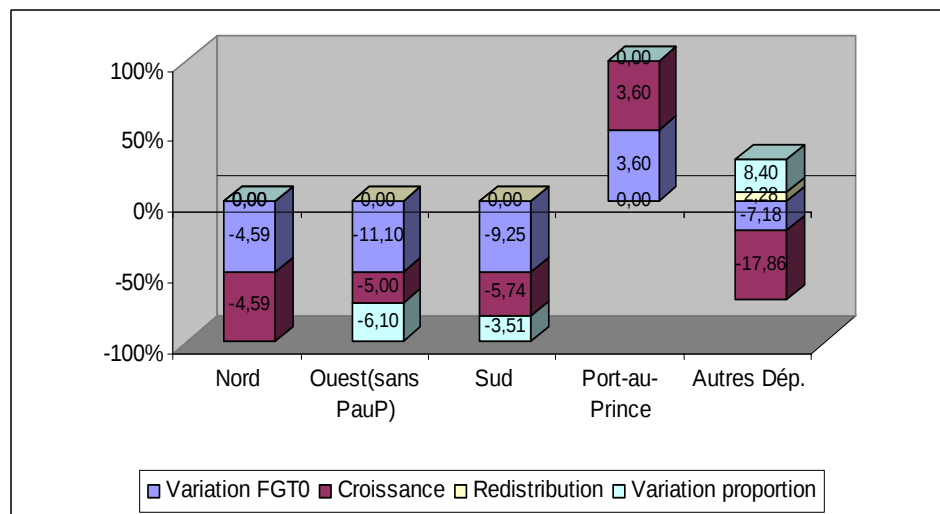
Dans cette section, nous étudions la contribution de la croissance des dépenses moyennes de consommation et de la redistribution à la variation de la pauvreté pour chaque secteur¹³. Cette

¹³ Pour prendre en compte les catégories socio-professionnelles des chefs de ménages, nous avons choisi de décomposer la variation de la pauvreté au niveau des ménages.

contribution est ajustée par la variation de la proportion des ménages du secteur que nous ajoutons comme troisième composante à la décomposition de la variation de la pauvreté. Ceci peut s'avérer important d'autant plus que les deux enquêtes sont distantes d'environ quinze ans et que la population a subi des mutations (accroissement démographique, migration spatiale...) pouvant être suffisamment profondes pour avoir des conséquences importantes sur la variation de la pauvreté.

Sur le plan régional, la baisse de 29% de l'incidence de la pauvreté totale peut être désagrégée en des baisses de 4,59% dans le nord, 11,10% dans l'ouest, 9,25% dans le sud, 7,18% dans les autres départements et une hausse de 3,60% à Port-au-Prince.

Graphique III-1 : Décomposition de la variation de la pauvreté / région



Sources : Calculs effectués par les auteurs à partir des ECBM.

Dans le cas des départements du nord, de l'ouest (sans Port-au-Prince) pour lesquels les inégalités se sont atténuées (Tableau III-1) et où la proportion des ménages a diminué (Tableau B-2), la variation de la pauvreté est due quasiment aux composantes « croissance » et « variation de la proportion des ménages ». Par exemple, pour la région de l'ouest, la contribution de 11,10 points de pourcentage à la baisse de 29% de l'incidence de la pauvreté totale se décompose en une baisse de 5 points de pourcentage due à la croissance des dépenses moyennes et une baisse de 6,10 points de pourcentage imputable à la variation de la proportion des ménages.

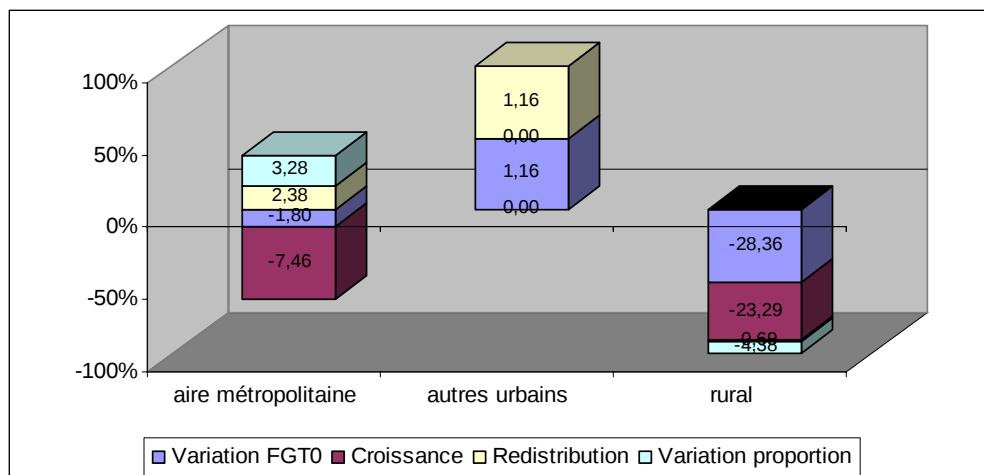
Nous faisons le même constat pour le sud, bien que les inégalités se soient aggravées dans la population. Une explication plausible est que les effets de la croissance des dépenses moyennes et de la variation de la proportion des ménages sont suffisamment importants pour absorber les effets défavorables de l'inégalité. Par contre, dans le cas du regroupement « autres départements »

où la proportion des ménages a augmenté de 15,85% et où les inégalités se sont accentuées, ces deux composantes varient en sens contraire de la baisse de la pauvreté. En effet, dans le cas de ces départements, la contribution de 7,18 points de pourcentage à la baisse de 29% de l'incidence de la pauvreté totale se décompose en une baisse de 17,86 points de pourcentage due à la croissance, une hausse de 2,28 points attribuable à la redistribution et une hausse de 8,40 points imputable à la variation de la proportion des ménages. Finalement, pour la région de Port-au-Prince, la hausse de 3,60 points de pourcentage est due totalement aux effets défavorables de la croissance. Il n'est pas inutile de rappeler que cette région a été la seule pour laquelle il n'était pas possible de se prononcer sur la variation des inégalités; la proportion des ménages y a aussi très peu varié.

Globalement, il est à remarquer que, même si les inégalités ont varié à la hausse ou à la baisse dans les régions, la composante redistribution a un effet marginal dans l'explication de la variation de la pauvreté. Aussi ceci laisse entrevoir le fait que des politiques de redistribution ne sont pas prioritaires à l'inverse pour des politiques *pro-growth* et de contrôle de la croissance de la population.

En ce qui a trait aux milieux de résidence, la baisse de 29% du taux de pauvreté totale est due presque en totalité à la baisse de la pauvreté en milieu rural, soit 28,36 points de pourcentage (Graphique III-2). La zone métropolitaine intervient pour une baisse de 1,80 point de pourcentage et les autres villes urbaines, pour une hausse de 1,16 point. Cependant, en zone métropolitaine, les composantes « redistribution » et « proportion des ménages » varient en sens contraire de la réduction de la pauvreté, sous les effets conjugués de l'aggravation des inégalités et de la hausse de la proportion des ménages (7,35%). Dans les autres villes urbaines, la hausse de 1,16 point est attribuable totalement à l'inégalité dans la redistribution des dépenses. Par ailleurs, en milieu rural, toutes les composantes concourent à la diminution de l'incidence de la pauvreté, avec néanmoins une contribution très marquée de la croissance, soit 23,29 points de pourcentage.

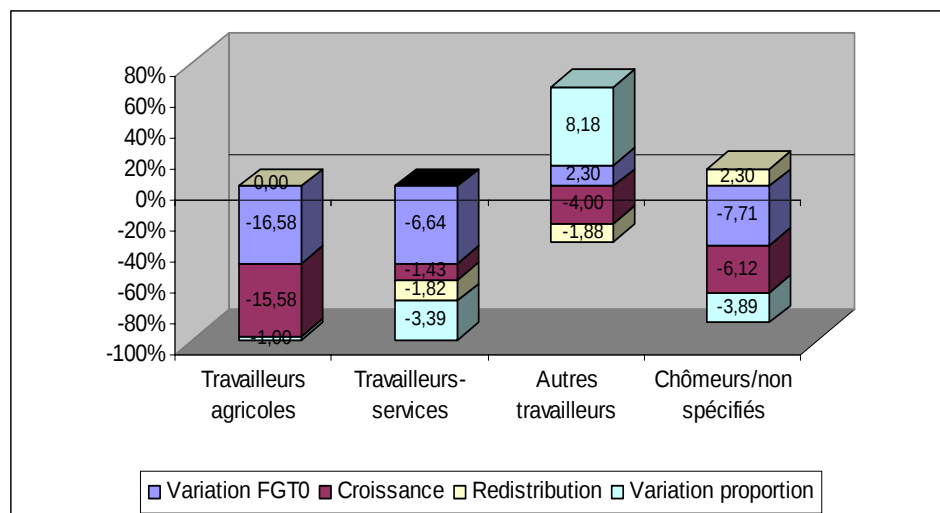
Graphique III-2 : Décomposition de la variation de la pauvreté suivant milieu de résidence



Sources : Calculs effectués par les auteurs à partir des ECBM

Finalement, du côté des catégories socioprofessionnelles des chefs de ménages, seuls les « autres travailleurs » contribuent négativement à la baisse de 29% de l'incidence de la pauvreté totale, soit en une hausse de 2,30 points de pourcentage. Les ménages dirigés par les travailleurs agricoles participent pour une baisse de 16,58 points de pourcentage. Cette contribution est due à la croissance des dépenses et à la variation de la proportion des ménages, avec une contribution presque totale de la croissance, soit 15,58 points de pourcentage. Nous constatons aussi que les effets de la redistribution sont quasiment nuls, même si les inégalités se sont légèrement aggravées au rang de ces ménages. Les ménages dirigés par les chômeurs/non spécifiés interviennent pour une baisse de 7,71 points. Mais cette fois-ci, l'inégalité dans la redistribution contribue pour une hausse de 2,30 points de pourcentage, alors que la croissance et la proportion des ménages, pour des baisses respectives de 6,12 et 3,89 points. Nous notons finalement des effets négatifs importants de la variation de la proportion des ménages dirigés par les « autres travailleurs ». En effet, la hausse de 2,30 points de contribution à la diminution de 29% de l'incidence de la pauvreté totale est due à des baisses de 4 points et de 1,88 point, imputables respectivement à la croissance et la redistribution des dépenses et à une hausse de 8,18 points attribuable à la variation de la proportion de ces ménages.

Graphique III-3 : Décomposition de la variation de la pauvreté suivant catégorie socioprofessionnelle du chef de ménage



Sources : Calculs effectués par les auteurs à partir des ECBM.

Par ailleurs, nous observons globalement les mêmes tendances en termes de contribution des secteurs à la variation des indices FGT_1 et FGT_2 totaux (Tableau B-3). Nous notons, cependant, certaines différences dans la contribution des composantes. Sur le plan régional, la composante redistribution contribue à la baisse des indices FGT_1 et FGT_2 dans le cas des régions du nord, de l'ouest et de Port-au-Prince, contrairement à l'indice FGT_0 . Concernant le milieu de résidence, la variation de la proportion des ménages dans les autres villes urbaines contribue à faire diminuer les indices FGT_1 et FGT_2 , bien que cette contribution soit très marginale et absorbée par l'inégalité dans la redistribution des dépenses. Par rapport aux catégories socioprofessionnelles des chefs de ménage, nous remarquons une contribution à la baisse des indices FGT_1 et FGT_2 du côté des ménages dirigés par les « autres travailleurs » aux indices FGT_1 et FGT_2 totaux; ceci est dû au fait que les effets défavorables de la hausse de la proportion de ces ménages soient devenus moins importants et absorbés par les effets favorables de la croissance et de la redistribution. Finalement, la composante redistribution contribue maintenant à la baisse de l'indice FGT_2 dans le cas des ménages dirigés par les travailleurs agricoles, bien que l'inégalité se soit légèrement accentuée dans leur rang.

IV. Conclusion

Comme indiqué plus tôt, l'objectif principal de cet article est d'appréhender la problématique de la variation de la pauvreté en Haïti sous l'angle de ses composantes. Tout d'abord, nos résultats montrent, dans l'ensemble, une baisse de la pauvreté, mais une aggravation des inégalités en Haïti, entre 1986/1987 et 1999/2000. Ils indiquent ensuite que la variation de la pauvreté totale, ramenée en termes de contribution de la croissance des dépenses moyennes, de la redistribution et de la variation de la proportion des ménages de chaque secteur est imputable essentiellement à la

croissance. La contribution de la redistribution a été globalement défavorable ou nulle, à l'exception des ménages dirigés par les travailleurs du secteur des services et des « autres travailleurs », pour lesquels les inégalités se sont d'ailleurs atténuées. Quant à elle, la variation de la proportion des ménages exerce des effets adverses à la baisse de la pauvreté quand cette proportion augmente dans le temps.

Au total, même si la pauvreté diminue, elle reste à un niveau élevé en Haïti, comme l'indiquent les indices de pauvreté obtenus en 1999/2000. Il est nécessaire que des interventions soient faites, mais surtout bien orientées et bien ciblées. De façon générale, compte tenu des résultats de cette étude, nous pensons que les politiques de réduction de la pauvreté doivent faire en sorte que la croissance des dépenses moyennes s'améliore¹⁴ simultanément à une atténuation de l'inégalité dans la distribution de ces dépenses : la croissance varie dans le même sens que la baisse de la pauvreté, alors que l'inégalité varie globalement en sens contraire.

Sur le plan national, les interventions peuvent s'effectuer à deux niveaux. Elles peuvent faire en sorte que la croissance des dépenses augmente en même temps que la redistribution de ces dépenses s'améliore. Le cas échéant, elles peuvent s'opérer de sorte que l'inégalité reste invariante et que la croissance augmente, l'inégalité dans la distribution n'influençant pas, dans ce cas, la baisse de la pauvreté. Sur le plan régional, les politiques de réduction de pauvreté devraient prioriser la croissance des dépenses et le contrôle de celle de la population, les effets de l'inégalité dans la redistribution de ces dépenses étant globalement marginaux. Cependant, une attention particulière devrait être accordée à la région de Port-au-Prince pour laquelle nous avons enregistré une aggravation de la pauvreté, laquelle est due à un déficit de croissance des dépenses de consommation. Les politiques de réduction de pauvreté peuvent donc s'opérer de façon à y améliorer la croissance des dépenses, moyennant une redistribution équitable. Concernant les milieux de résidence, les interventions devraient s'atteler à obtenir davantage de croissance et à atténuer les inégalités en zone métropolitaine et dans les autres villes urbaines. Finalement, quel que soit le secteur considéré, il est important que des efforts soient faits pour contrôler le taux de croissance de la population. Nous avons vu qu'en général, la variation à la hausse de la proportion des ménages avait exercé des effets défavorables à la baisse de la pauvreté. Ce qui est de nature à neutraliser les effets positifs attendus des programmes de réduction de la pauvreté, même en cas d'effets favorables de la croissance et de la redistribution.

¹⁴ Mieux à travers des politiques économiques qui créent des revenus en encourageant la production. Sinon, la croissance des dépenses risque de se solder par l'inflation, l'augmentation des importations, le creusement de la balance commerciale déjà existant en Haïti (voir IHSI, 2004).

V. Références bibliographiques

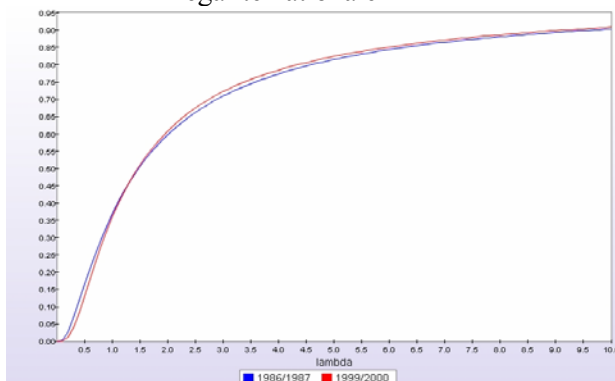
- Boccanfuso D. et S. T. Kaboré (2004). « Croissance, inégalité et pauvreté dans les années 1990 au Burkina Faso et au Sénégal », *Revue d'Économie du Développement*, vol. 2, p. 9-35.
- Boccanfuso D. et A. Siméon (2006). Dynamique de la pauvreté en Haïti et ses déterminants, Cahier du GREDI # 0615.
- Brisson-Lamaute N. (2002). « Économie des transferts privés en Haïti », *les dossiers spéciaux*, p. 89-107.
- Datt G. et M. Ravallion (1992). "Growth and Redistribution Components of Changes in Poverty Measures: a Decomposition with Application to Brazil and India in the 1980's", *Journal of Development Economics*, 38, pp. 275-295.
- Doura F. (2001). Économie d'Haïti (Vol. 1) : dépendance, crise et développement. Montréal, les éditions DAMI.
- Duclos J.-Y. et P. Makdissi (2001). "Restricted inequality and relative poverty", Université de Sherbrooke, cahier de recherche # 132, D63.
- Duclos J.-Y., A. Araar et C. Fortin (2005). « DAD : un logiciel d'analyse distributive », CIRPÉE et MIMAP (Centre de recherche pour le développement international, Canada), www.pep-net.org.
- Duclos J.-Y. et A. Araar (2006). Poverty and Equity: Measurement, Policy and Estimation with DAD, Kluwer Academic Publishers, Boston/Dordrecht/London.
- Egset W. et P. Sletten (2004). "Poverty in Haiti", Fafo Institute of Applied Studies: <http://www.fafo.no/ais/other/haiti/index.htm>
- Ferreira M. L. (1996). "Poverty and Inequality during Structural Adjustment in rural Tanzania", Policy Research Working Paper 1641, World Bank, Washington, D.C.
- Foster J. E., J. Greer et E. Thorbecke (1984). "A Class of Decomposable Poverty Measures", *Econometrica*, 52, pp. 761-776.
- Gini C. (1921). "Measurement of Inequality of Incomes", *Economic Journal*, 31, pp. 124-126.
- IHSI (2004). Les comptes nationaux d'Haïti (1986-2004).
- Jadotte E. (2004). "Income distribution and poverty in the Republic of Haiti", Department of Applied Economics, Universidad Autònoma de Barcelona, Spain.
- Kaboré S. T. (2001). « Dynamique de la pauvreté : revue des approches de décomposition et application avec des données du Burkina Faso », Département d'économie, UFR-SEG-Université de Ouagadougou.
- Kakwani N. (1993). "Poverty and Economic Growth with Application to Côte d'Ivoire", *Review of Income and Wealth*, 39(2), pp. 121-139.
- Kakwani N. (1997). On the Measuring Growth and Inequality Components of Poverty with Application to Thailand, School of Economics, the University on New South Wales, Sydney.
- Locwood K. et J. Pedersen (2001). "Determination of a poverty line for Haiti", Fafo Institute of Applied Studies: <http://www.fafo.no/ais/other/haiti/index.htm>
- Lorenz M. O. (1905). "Methods of measuring the Concentration of Wealth", *Publications of the American Statistical Association*, 9, pp. 209-219.

- Mededji D., E. Adjovi, A. Hodonou et C. Vodounou (2001). La pauvreté au Bénin : analyse dynamique, rôle de la croissance et de l'inégalité et ciblage des populations vulnérables, Consortium pour la recherche économique en Afrique (CREA), Institut national de la statistique et de l'analyse économique (INSAE).
- PNUD (2004). La société haïtienne d'aujourd'hui : un rapport sur le statut socio-économique d'Haïti.
- PNUD (2005). Rapport mondial sur le développement humain 2005.
- Shapley, L. S. (1953). "A value for n-person games", in Contributions to the Theory of Games 2, 307-317, Princeton University Press.
- Shorrocks, A. F. (1999). Decomposition Procedures for Distributional Analysis: a Unified Framework Based on the Shapley Value. Mimeo. Department of Economics, University of Essex
- Yitzhaki S. (1998). More Than a Dozen Alternative Ways of Spelling Gini, *Research on Economic Inequality*, 8, pp.13-30.
- Zhang, Q. (2003). "DAD, an innovative tool for income distribution analysis", *Journal of Economic Inequality*, Vol. 1, pp. 281-284.

Annexes

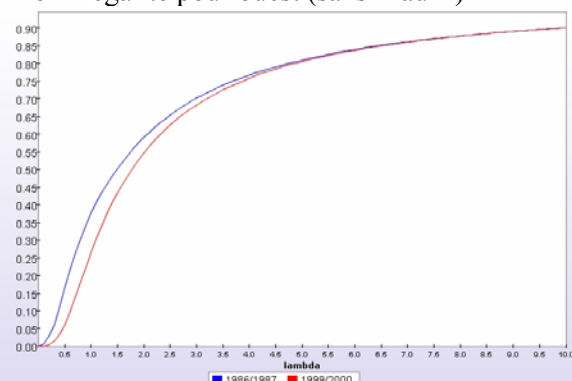
A. Graphiques

Graphique A-1: Dominance d'ordre 2 en inégalité nationale



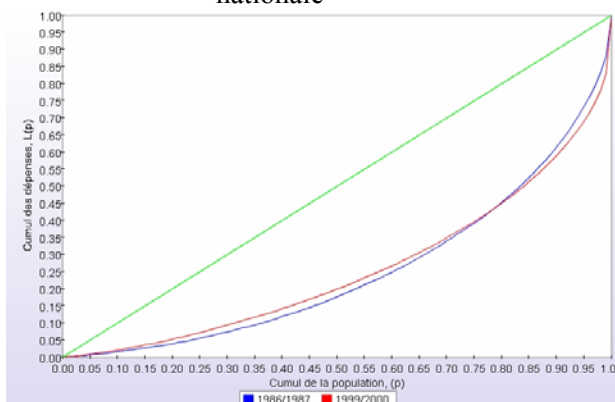
Sources : Calculs effectués par les auteurs à partir des ECBM

Graphique A-4: Dominance d'ordre 2 en inégalité pour ouest (sans P-au-P)



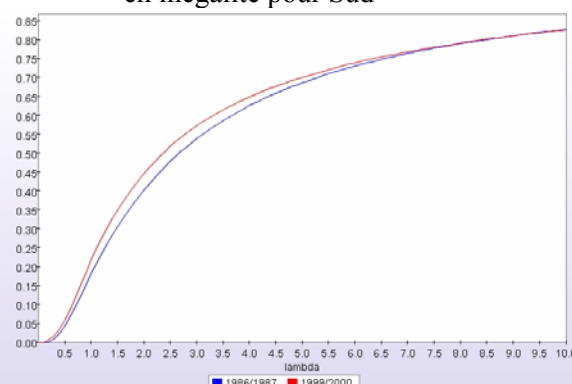
Sources : Calculs effectués par les auteurs à partir des ECBM

Graphique A-2: Courbe de Lorenz nationale



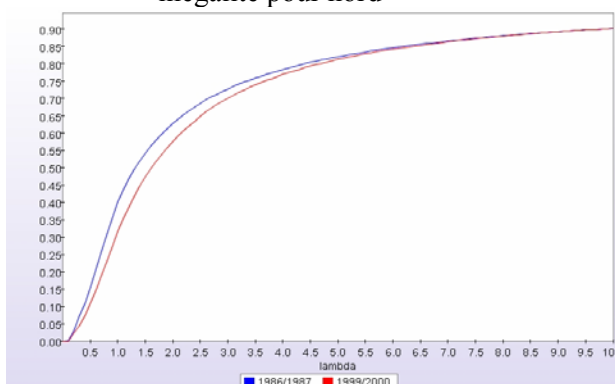
Sources : Calculs effectués par les auteurs à partir des ECBM

Graphique A-5: Dominance d'ordre 2 en inégalité pour Sud



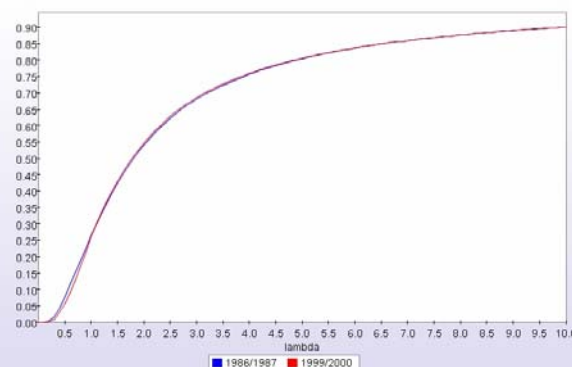
Sources : Calculs effectués par les auteurs à partir des ECBM

Graphique A-3: Dominance d'ordre 2 en inégalité pour nord



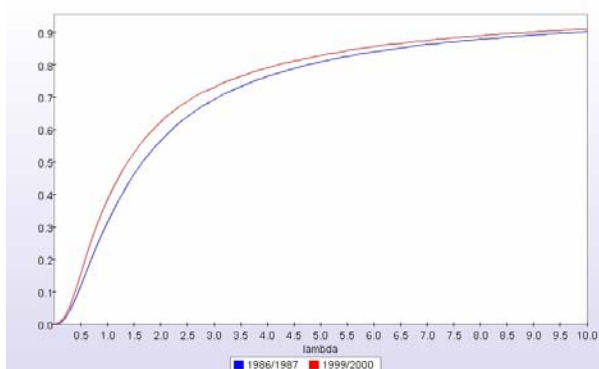
Sources : Calculs effectués par les auteurs à partir des ECBM

Graphique A-6: Dominance d'ordre 2 en inégalité pour Port-au-Prince



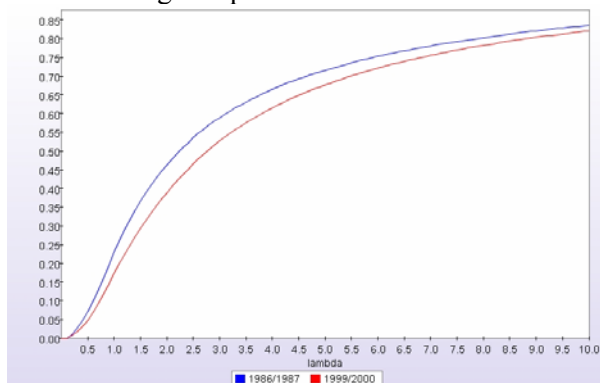
Sources : Calculs effectués par les auteurs à partir des ECBM

Graphique A-7: Dominance d'ordre 2 en inégalité pour autres départements



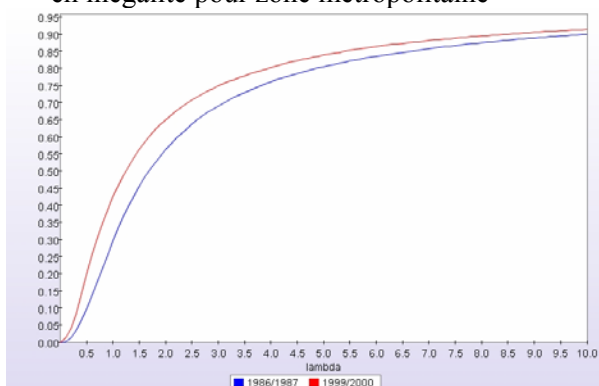
Sources : Calculs effectués par les auteurs à partir des ECBM

Graphique A-10: Dominance d'ordre 2 en inégalité pour zone rurale



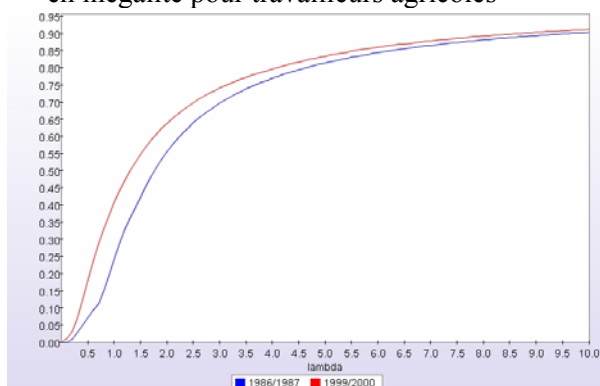
Sources : Calculs effectués par les auteurs à partir des ECBM

Graphique A-8: Dominance d'ordre 2 en inégalité pour zone métropolitaine



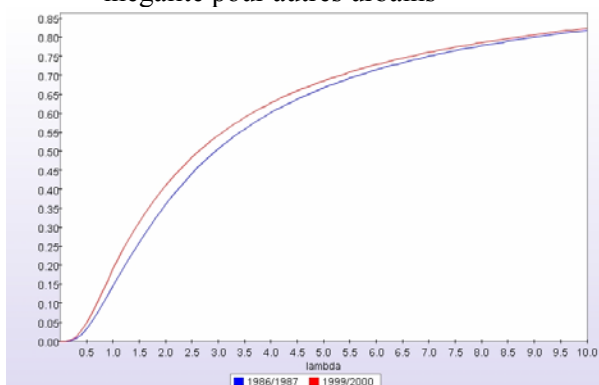
Sources : Calculs effectués par les auteurs à partir des ECBM

Graphique A-11: Dominance d'ordre 2 en inégalité pour travailleurs agricoles



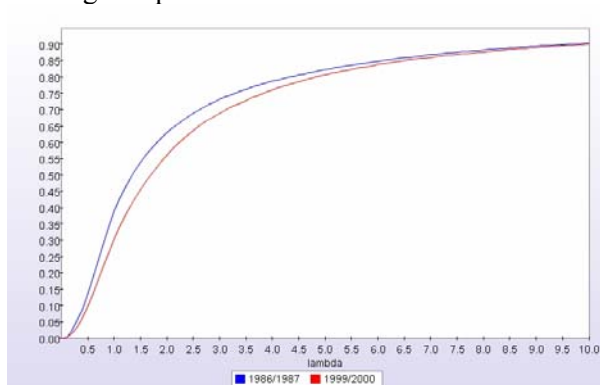
Sources : Calculs effectués par les auteurs à partir des ECBM

Graphique A-9: Dominance d'ordre 2 en inégalité pour autres urbains



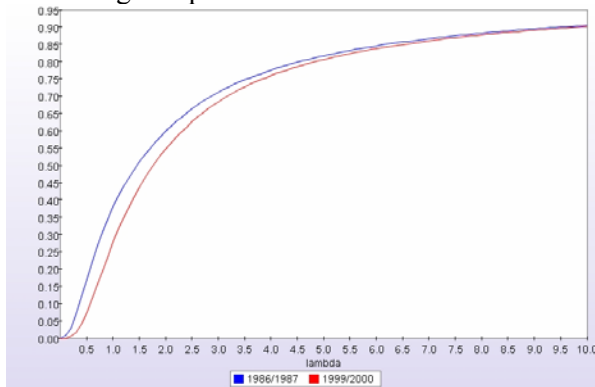
Sources : Calculs effectués par les auteurs à partir des ECBM

Graphique A-12: Dominance d'ordre 2 en inégalité pour travailleurs des services



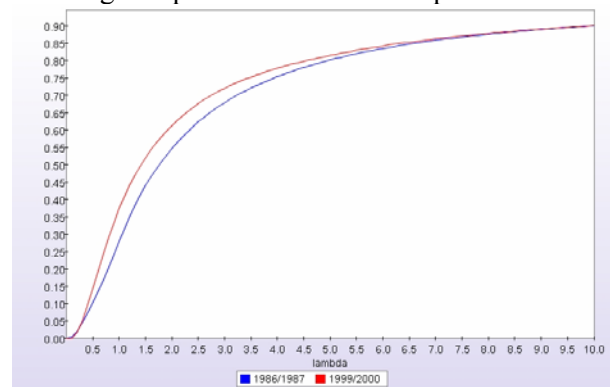
Sources : Calculs effectués par les auteurs à partir des ECBM

Graphique A-13: Dominance d'ordre 2 en inégalité pour autres travailleurs



Sources : Calculs effectués par les auteurs à partir des ECBM

Graphique A-14: Dominance d'ordre 2 en inégalité pour chômeurs / non spécifiés



Sources : Calculs effectués par les auteurs à partir des ECBM

B. Tableaux

Tableau B-1 : Variation de la pauvreté en Haïti ($z = 8311$ Gdes / équiv. adulte / an)

FGT ménages	1986/1987			1999/2000		
	FGT ₀	FGT ₁	FGT ₂	FGT ₀	FGT ₁	FGT ₂
National	0,68	0,34	0,22	0,39	0,13	0,06
Variation FGT suivant département/région						
Nord	0,84	0,51	0,36	0,49	0,2	0,1
Ouest (sans P-au-P)	0,74	0,33	0,2	0,48	0,17	0,08
Sud	0,79	0,42	0,26	0,38	0,12	0,05
Port-au-Prince	0,19	0,06	0,02	0,42	0,13	0,05
Autres départements	0,73	0,38	0,24	0,32	0,11	0,05
Variation FGT suivant milieu de résidence						
Zone métropolitaine	0,53	0,23	0,13	0,29	0,1	0,05
Autres urbains	0,19	0,06	0,02	0,27	0,08	0,04
Rural	0,8	0,42	0,27	0,45	0,15	0,07
Variation FGT suivant catégorie socioprofessionnelle						
Agriculture	0,71	0,36	0,23	0,29	0,1	0,04
Services	0,69	0,37	0,23	0,44	0,16	0,08
Autres	0,67	0,38	0,26	0,42	0,14	0,06
Chômeurs/non spécifiés	0,63	0,28	0,17	0,48	0,18	0,09
FGT population						
1986/1987			1999/2000			
National	0,71	0,36	0,23	0,47	0,17	0,08
Variation FGT suivant département/région						
Nord	0,87	0,55	0,39	0,59	0,24	0,12
Ouest (sans P-au-P)	0,77	0,33	0,2	0,6	0,23	0,12
Sud	0,83	0,45	0,28	0,47	0,15	0,07
Port-au-Prince	0,21	0,07	0,03	0,5	0,16	0,07
Autres départements	0,76	0,41	0,27	0,39	0,13	0,06
Variation FGT suivant milieu de résidence						
Zone métropolitaine	0,55	0,23	0,13	0,34	0,11	0,05
Autres urbains	0,21	0,07	0,03	0,34	0,11	0,05
Rural	0,84	0,45	0,3	0,55	0,2	0,1

Sources : Calculs effectués par les auteurs à partir des ECBM

Tableau B-2 : Variation de la proportion des ménages (%)

Périodes	1986/1987	1999/2000	Variation
Région/département			
Nord	13,70	13,23	-0,47
Ouest (sans P-au-P)	24,74	14,56	-10,18
Sud	16,55	10,74	-5,81
Port-au-Prince	14,73	15,35	0,61
Autres Dép.	30,28	46,13	15,85
Milieu de résidence			
Aire métropolitaine	13,39	20,75	7,35
Autres urbains	14,73	14,17	-0,56
Rural	71,87	65,08	-6,79
Catégorie socioprofessionnelle du chef de ménage			
Agriculture	39,18	37,42	-1,76
Services	15,82	9,65	-6,18
Autres	15,66	31,43	15,77
Chômeurs/non spécifiés	29,34	21,51	-7,83

Sources : Calculs effectués par les auteurs à partir des ECBM

Tableau B-3 : Décomposition de la variation de la pauvreté ($z = 8311 \text{ Gdes} / \text{équiv.adulte} / \text{an}$)

Secteurs (k)		Contribution absolue (%)				Contribution relative (%)			
		C_k	R_k	ΔP_k	ΔFGT_k	C_k	R_k	ΔP_k	ΔFGT_k
		$\Delta FGT_0 = -29\%$							
Région	Nord	-4,59	0,00	-0,67	-5,26	-15,83	0,00	-2,29	-18,12
	Ouest (sans P-au-P)	-5,00	0,00	-6,10	-11,10	-17,24	0,00	-21,03	-38,28
	Sud	-5,74	0,00	-3,51	-9,25	-19,79	0,00	-12,10	-31,90
	Port-au-Prince	3,60	0,00	0,00	3,60	12,41	0,00	0,00	12,41
	Autres départements	-17,86	2,28	8,40	-7,18	-61,59	7,86	28,97	-24,76
Milieu	Zone métropolitaine	-7,46	2,38	3,28	-1,80	-25,72	8,21	11,31	-6,21
	Autres urbains	0,00	1,16	0,00	1,16	0,00	4,00	0,00	4,00
	Rural	-23,29	-0,69	-4,38	-28,35	-80,31	-2,38	-15,10	-97,76
Catégorie socioprof.	Agriculture	-15,58	0,00	-1,00	-16,58	-53,72	0,00	-3,45	-57,17
	Services	-1,43	-1,82	-3,39	-6,64	-4,93	-6,28	-11,69	-22,90
	Autres	-4,00	-1,88	8,18	2,30	-13,78	-6,48	28,19	7,93
	Chômeurs/non spécifiés	-6,12	2,30	-3,89	-7,71	-21,10	7,91	-13,40	-26,59
		$\Delta FGT_1 = -21\%$							
Région	Nord	-3,92	-0,41	-0,36	-4,68	-18,64	-1,93	-1,69	-22,26
	Ouest (sans P-au-P)	-3,00	-0,20	-2,50	-5,70	-14,29	-0,95	-11,90	-27,14
	Sud	-4,06	0,00	-1,62	-5,68	-19,33	0,00	-7,71	-27,05
	Port-au-Prince	1,20	-0,30	0,00	0,90	5,71	-1,43	0,00	4,29
	Autres départements	-11,78	1,52	3,92	-6,34	-56,10	7,24	18,67	-30,19
Milieu	Zone métropolitaine	-3,57	1,36	1,32	-0,89	-17,00	6,48	6,29	-4,24
	Autres urbains	0,00	0,44	-0,07	0,37	0,00	2,10	-0,33	1,76
	Rural	0,00	-2,06	-2,00	-4,05	0,00	-9,81	-9,52	-19,29
Catégorie socioprof.	Agriculture	-9,88	0,00	-0,46	-10,34	-47,05	0,00	-2,19	-49,24
	Services	-1,04	-1,69	-1,59	-4,32	-4,95	-8,05	-7,57	-20,57
	Autres	-3,06	-2,82	3,90	-1,98	-14,55	-13,43	18,57	-9,40
	Chômeurs/non spécifiés	-3,57	1,02	-1,61	-4,16	-17,00	4,86	-7,67	-19,81

		Contribution absolue (%)				Contribution relative (%)			
		C_k	R_k	ΔP_k	ΔFGT_k	C_k	R_k	ΔP_k	ΔFGT_k
		$\Delta FGT_2 = -16\%$							
Région	Nord	-3,11	-0,41	-0,23	-3,74	-19,41	-2,53	-1,44	-23,38
	Ouest (sans P-au-P)	-2,00	-0,20	-1,40	-3,60	-12,50	-1,25	-8,75	-22,50
	Sud	-2,80	0,00	-0,93	-3,73	-17,50	0,00	-5,81	-23,31
	Port-au-Prince	0,60	-0,15	0,00	0,45	3,75	-0,94	0,00	2,81
	Autres départements	-7,98	0,76	2,32	-4,90	-49,88	4,75	14,50	-30,63
Milieu	Zone métropolitaine	-2,21	0,85	0,72	-0,64	-13,81	5,31	4,50	-4,00
	Autres urbains	0,00	0,15	-0,03	0,12	0,00	0,94	-0,19	0,75
	Rural	-11,65	-2,06	-1,19	-14,89	-72,81	-12,88	-7,44	-93,06
Catégorie socioprof.	Agriculture	-6,84	-0,38	-0,27	-7,49	-42,75	-2,38	-1,69	-46,81
	Services	-0,78	-1,30	-0,93	-3,01	-4,88	-8,13	-5,81	-18,81
	Autres	-2,12	-2,35	<u>2,40</u>	-2,07	-13,22	-14,69	15,00	-12,91
	Chômeurs/non spécifiés	-2,30	0,26	-0,91	-2,95	-14,34	1,59	-5,69	-18,44

Sources : Calculs effectués par les auteurs à partir des ECBM

N.B. C_k = Croissance; R_k = Redistribution; ΔP_k =Variation proportion ménage; ΔFGT_k = Variation de pauvreté dans le secteur.